



Mairie de LANOBRE
(Cantal)

*Compte rendu du
Conseil Municipal du
Vendredi 29 juin 2020*

Le vendredi vingt-neuf juin deux mille vingt à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des fêtes de la mairie, sous la présidence de Pascal LORENZO, Maire.

Présents : Pascal LORENZO – Brigitte CLAUDEL – Philippe VIALLEIX – Johane GRANDSEIGNE – Sylvie SERRE – Anthony SANTOS – Gwenaël DELMAS – Fabien VALLET – Sabine EGAL – André DOUBLEIN – Virginie BRUGIERE – Gustave GOUVEIA - GAY Patricia – Didier LARROUCAU
Représenté : Dominique VOLPE (pour voir à Johane GRANDSEIGNE)

M. le Maire, ayant constaté que le quorum était atteint, a ouvert la séance.

Ordre du jour :

1. Adoption procès-verbal de la séance du 15 juin 2020.

Le Procès-verbal de la séance du vendredi 15 juin 2020 est adopté par le Conseil municipal par 12 voix pour, 0 abstention et 3 contre. La majorité approuve la retranscription des délibérations adoptées lors la séance. L'opposition désapprouve le procès-verbal soulignant l'absence de mention de l'ensemble des débats.

2. Présentation et adoption des budgets primitifs 2020

Après la présentation du budget communal et de ses annexes, le Conseil municipal a délibéré et adopté les projets budgétaires ainsi que les états fiscaux qui leurs sont liés.

Les projets communaux sur l'exercice 2020 seront essentiellement les suivants :

- **Aménagement d'une nouvelle agence postale** dans un site exclusivement dédié à ce service ;
- Acquisition de **matériel de signalisation** pour les services techniques afin de garantir la sécurité des chantiers ;
- Acquisition de **matériel pour la cantine** en vue de préparer des repas de qualité en direct ;
- Aménagement d'un **lotissement Rue Charles de Gaulle** ;

- Travaux de **mise en conformité du réseau d'assainissement** dans le bourg de *Lanobre* ;
- Travaux de **réfection de voiries communales** ;
- Travaux **d'aménagement de la Rue de Sioprat** (voirie et accotements) en simultané avec la réfection des réseaux ;
- Réfection des **vitraux de l'église** suite à des actes de vandalisme ;
- Création d'un **éclairage public sur le site touristique de La Siauve** ;
- Mise en place d'un **panneau d'affichage lumineux** ;
- Création d'un **éclairage au stade de Lanobre** ;

A- Budget général primitif 2020

Le budget général de la commune totalise une masse de 3 534 150.12 €.

- **La section de fonctionnement s'équilibre à 2 053 935.82 €** répartie par chapitre comme suit en dépenses :

Chapitre 011 : Charges à caractères général : 428 500.00 €
 Chapitre 012 : Charges de personnel : 541 000.00 €
 Chapitre 014 : Atténuation de produits (fonds de péréquation) : 39 000.00 €

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 353 495.00 €
 Chapitre 66 : Charges financières : 18 000.00 €
 Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 8 000.00 €
 Chapitre 022 : Dépenses imprévues : 44 005.82 €
 Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : 612 918.00 €
 Chapitre 042 : Dotations aux amortissements : 9 017.00 €

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

Chapitre 70 : Produits des services et du domaine : 56 000.00 €
 Chapitre 73 : Impôts et taxes : 1 105 646.00 €
 Chapitre 74 : Dotations et participations : 348 046.00 €
 Chapitre 75 : Autres produits (revenu des immeubles) : 135 000.00 €
 Le résultat reporté de l'exercice 2019 s'élève à 399 243.82 €

- **La section d'investissement s'équilibre à 1 480 214.30 €**

A noter que le solde d'exécution négatif 2019 à reporter s'élève à 200 179.30. Les restes à réaliser en dépenses de l'année antérieure s'élèvent à 556 800.00 €.

Les inscriptions nouvelles en matière de **dépenses d'investissement** de l'exercice 2020 se répartissent comme suit :

- Achat de matériels :	20 000.00 €
- Bâtiments communaux :	50 000.00 €

- Bâtiments scolaires :	5 000.00 €
- Travaux voirie communale :	402 000.00 €
- Travaux église :	15 000.00 €
- Signalisation urbaine :	20 000.00 €
- Bâtiment <i>La Siauve</i> :	3 000.00 €
- Eclairage public :	48 235.00 €
- Eclairage stade :	20 000.00 €
- Remboursement emprunt :	140 000.00 €

Ces dépenses seront assurées par les **recettes d'investissement** suivantes :

- Amortissements :	9 017.00 €
- FCTVA :	30 000.00 €
- produits de cession d'immobilisation :	20 000.00 € (produit de la vente du terrain constituant l'accès au pylône TDF)
- Subvention :	51 300.00 €
- Virement section de fonctionnement :	612 918.00 €

Dans le cadre du vote du budget le Conseil municipal a voté les subventions aux associations pour un montant global de 32 500.00 € ainsi que les participations aux familles pour les voyages scolaires pour 2 000.00 €.

Le budget général de l'exercice 2020 est élaboré sans augmentation des taux d'imposition.

Ce budget primitif est adopté par le Conseil municipal à l'unanimité.

B. Budget annexe de l'assainissement

La section d'exploitation s'équilibre à 70 039.00 € se répartissant comme suit :

En dépense :

Charges à caractères général (traitements eaux usées) :	45 000.00 €
Dotations aux amortissements :	24 039.00 €

En recettes :

Produits de services (redevance traitement eaux usées) :	57 111.23 €
Quote-part subventions :	388.00 €
Résultat 2019 reporté :	12 539.77 €

En section d'investissement les dépenses nouvelles seront de deux ordres.

D'une part, la prévision de travaux sur divers réseaux est budgétée pour un montant estimé à 91 364.62 €.

D'autre part, ce budget prévoit la mise en conformité du réseau d'assainissement sur le bourg de *Lanobre* : *Rue de Sioprat, centre bourg*, secteur de *Moranges*. Le montant total des travaux est estimé à 750 618.40 € H.T. L'opération sera lissée sur 2 à 3 ans.

Afin de financer ces travaux conséquents 3 types de recettes sont inscrites au budget :

- 24 039.00 € d'amortissements,
- 127 713.62 € d'excédent reporté,
- 500 000.00 € de subventions émanant de l'Etat via la D.E.T.R. et de *l'Agence de l'Eau Adour Garonne*. Cette dernière a classé le dossier de Lanobre comme prioritaire. A l'issue d'une dernière rencontre en mairie, *l'Agence de l'Eau* a informé nos services que les taux de subvention seront relevés de 10 à 20 %. Cela permettra d'obtenir une participation financière des organismes publics à hauteur de 80 % pour l'ensemble de l'opération.
- 300 000.00 € en emprunt nouveau.

La section d'investissement s'équilibre à 951 752.62 €.

Le budget assainissement est adopté à l'unanimité.

C. Budget annexe Lotissement Les Jardins de La Ganne

La section de fonctionnement dans laquelle sont retracées les opérations réelles de ce budget s'équilibre à 581 990.00 €. En dépenses : 290 000.00 € liées aux travaux d'aménagement, honoraires compris ; en recettes : 140 000.00 € de recettes prévues sur les ventes des lots aménagés, 150 995.00 € de subvention provenant du budget général. Des opérations de transferts entre sections (soit pour 290 995.00 €) ouvrent les inscriptions budgétaires du compte de stocks.

Le budget lotissement est adopté à l'unanimité.

3. Lancement d'un audit sur les finances communales ;

M. le Maire informe l'assemblée qu'un audit financier sur les comptes communaux sera conduit dans les prochaines semaines pour une présentation du rapport fin septembre.

Cet audit permettra de porter un éclairage sur la situation financière de la commune ainsi que sur la valeur des biens communaux mis en location.

M. le Maire présente deux devis de deux sociétés spécialisées en audit :

- Groupe *GESTION 4* - de *Clermont Ferrand* : offre à 5 400.00 € H.T.
- Groupe *KPMG Audit* - de *Clermont Ferrand* : offre à 5 225.00 € H.T.

Le Conseil municipal, par 12 voix pour, 3 contre, adopte le projet d'audit des comptes communaux et décide de retenir l'offre de *GESTION 4* au prix de 5 400.00 € H.T.

4. Aire de retournement au village du Monteil ;

Consécutivement à des difficultés d'accès des véhicules de secours et de ramassages des ordures ménagères, le projet de création d'une aire de retournement au village du Monteil est représenté à l'assemblée.

Afin de pallier à ce problème, deux actions seront menées : d'une part le décalage d'un mur de pierres sèches et d'autre part de créer une aire de retournement. Cette dernière action nécessitera un échange de terrain entre la commune et un riverain. Une proposition lui sera faite en ce sens.

Une délibération autorisant cet échange a été adoptée par 12 voix pour, 3 contre.

5. Organisation de la fête patronale ;

Considérant la situation sanitaire actuelle liée au COVID 19, M. le Maire ne souhaite pas exposer la population au risque de contracter le virus lors de rassemblements prévus lors de la fête patronale. L'ensemble des manifestations est donc ajourné : feu d'artifice, repas festifs, manifestations diverses.

Une autorisation très encadrée a été validée aux forains (restrictions légales et contrôles exigés).

6. Subvention D.E.T.R. pour l'aménagement de la Rue de Sioprat ;

Délibération est prise afin de demander une subvention (au taux de **40 %**) auprès de l'Etat dans le cadre de la **DETR 2020** pour contribuer au financement des travaux de réaménagement de la *Rue de Sioprat*.

7. Questions diverses

- Installation d'un restaurant de type *Food Truck* sur le site de *Val* en accord avec la *Communauté de communes Sumène-Artense* ;
- Prévision d'une réunion de concertation avec *ENEDIS* pour la remis en état des voies détériorées suite à la mise en souterrain des lignes électriques ;
- Retours suite à une réunion en Préfecture pour l'organisation de l'étape du *Tour de France* prévue le 11 septembre ;
- La nouvelle directrice de l'EHPAD, la *Résidence de l'Artense* a été nommée. Il s'agit de *Mme Sandie MARTEAU* originaire de *Brive-la-Gaillarde*. Elle possède 8 ans d'expérience en équipe de direction d'établissements médico-sociaux.
- En matière d'autorisations d'urbanisme, il sera porté attention aux règles de construction en cohérence avec l'existant sur l'ensemble du territoire communal.
- L'assemblée a abordé la question des vitesses excessives sur les voies communales en agglomération. En réponse à ces incivilités, des aménagements sont projetés de type ralentisseurs par exemple.